

**FEDERATION DES FEMMES ADMINISTRATEURS**  
11, bis rue d'Edimbourg  
75008 PARIS

---

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE**  
**DU 8 mars 2013**

Le 8 mars deux mille treize à 17 heures, les membres la Fédération des Femmes Administrateurs se sont réunis en assemblée générale au siège de l'Association situé au 11, bis rue d'Edimbourg – 75008 PARIS sur convocation d'Agnès BRICARD, sa Présidente, effectuée par mail.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été émarginée par tous les membres de l'assemblée générale présents ou représentés en entrant en séance.

La Présidente constate que la totalité des membres de l'association **sont présents ou représentés**. En conséquence, l'assemblée générale est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La Présidente dépose sur le bureau de l'assemblée et met à la disposition des membres :

- la feuille de présence ;
- les statuts ;
- une copie de la convocation ;
- le texte du projet de délibération ;
- les pouvoirs des membres représentés.

La Présidente fait observer que la présente assemblée a été convoquée conformément aux dispositions de l'**article 17** des statuts et que tous les documents prescrits ont été adressés aux membres de l'association ou ont été tenus à leur disposition au siège social où ils ont pu en prendre connaissance, préalablement à ladite assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de cette déclaration.

Puis, la Présidente rappelle que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- **Modification de l'adresse du siège social de la Fédération Femmes Administrateurs**

La Présidente offre ensuite la parole aux membres de l'assemblée.

Un débat s'instaure entre les membres de l'assemblée et diverses observations sont échangées:

La discussion close et personne ne demandant plus la parole, la Présidente met successivement aux voix les délibérations suivantes :

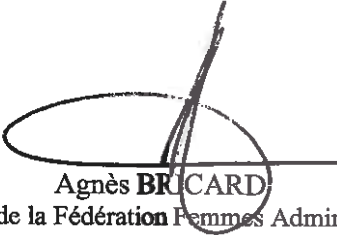
**Première Délibération**

La présente Fédération aura désormais son siège social à l'adresse suivante : **au 11, bis rue d'Edimbourg – 75008 PARIS.**

*Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.*

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la Présidente.



Agnès BRUCARD

Présidente de la Fédération Femmes Administrateurs